DELIBERATIO 1D: 084-268400462-20250522-DEL **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



CCAS.AZ/VM/CT DEL_2025_22

SEANCE CONSEIL **D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2025**

PROCES VERBAL APPROBATION

Séance du 22 MAI 2025

page 1

L'an Deux Mille Vingt Cinq le vingt-deux mai à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 14 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Anthony ZILIO.

Présents: M. ZILIO, Mme GUTIEREZ, Mme BRISA, Mme DUMARCHER, Mme LAUNAIRE, Mme FROMENT

Absents excusés :

M. BLANC représenté par Mme GUTIEREZ Mme AUTRAN-BLANC représentée par Mme BRISA M. BERNE représenté par M. ZILIO Mme GIANETTA représentée par Mme LAUNAIRE

Absente :

Mme CALERO

RAPPORTEUR: Monsieur Anthony ZILIO

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 mars 2025,

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 mars 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

Département de Vauchuse

Ville de Bollène

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 04/06/2025 Reçu en préfecture le 04/06/2025

ID: 084-268400462-20250522-DEL_2025_22-DE

Séance du 22 MAI 2025

page 2

→ **DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 19 mars 2025.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

M. Anthony ZILIO Président du CCAS, Mme Myriam GUTIEREZ, exétaire de séance,